

## Centres français de recherche à l'étranger : première demande de mobilité pour les chercheurs CNRS

Le dossier de mobilité doit comprendre :

- une lettre d'intention (justifiant notamment la nécessité d'une affectation plutôt qu'une mission longue durée)
- un projet de recherche de 4 à 5 pages
- un CV à jour
- une lettre d'accord du directeur(rice) de l'unité d'affectation à l'étranger (USR / IRL)
- une lettre d'accord du directeur(rice) de l'unité de départ.

Le dossier complet doit être adressé, par courriel, au plus tard le **7 février 2022**, à Solène Marié, responsable de la coopération internationale à l'InSHS ([solene.marie@cnrs.fr](mailto:solene.marie@cnrs.fr)).

**Les candidat(e)s retenu(e)s seront affecté(e)s en septembre 2022.**